BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Session ordinaire du 06 avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 06 avril 2026 à N'Djamena (République du Tchad), sous la présidence de Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale de la République du Tchad.

Le Conseil a pris connaissance de l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées lors de ses précédentes sessions, des perspectives économiques de la Sous-région ainsi que de la situation des programmes des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) avec le Fonds Monétaire International (FMI).

En outre, le Conseil d'Administration a approuvé les rapports du Comité des Rémunérations, du Comité d'Audit et du Collège des Censeurs du premier trimestre 2026, ainsi que les états financiers de la Banque Centrale de l'exercice clos au 31 décembre 2025, tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Enfin, il a approuvé la politique de monétisation de l'or dans la CEMAC et délivré son avis conforme pour l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) du projet de Règlement portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale des Risques Bancaires de la CEMAC ainsi que du projet de Règlement portant homologation des normes du QR Code, de la Lettre de Change automatisé et du prélèvement automatique dans la CEMAC. /-

Le Président du Conseil d'Administration,
Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale,

Conseil d'Administration de la BEAC
Le Président

TAHIR HAMID NGUILIN